



HAL
open science

Les catégories des céréales et des légumineuses

Marine Bretin-Chabrol, I. Boehm

► **To cite this version:**

Marine Bretin-Chabrol, I. Boehm. Les catégories des céréales et des légumineuses. Cultiver dans l'Antiquité. Les céréales et les légumineuses, NAKALA - <https://nakala.fr> (Huma-Num - CNRS), https://agriculture-antiquite.huma-num.fr/notices/les_cat%C3%A9gories_des_c%C3%A9r%C3%A9ales_et_l%C3%A9gumineuses?lang=fr, 2024, 10.34847/nkl.5007dt7p. hal-04672774

HAL Id: hal-04672774

<https://hal.science/hal-04672774v1>

Submitted on 19 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LES CATÉGORIES DES CÉRÉALES ET LÉGUMINEUSES

Auteurs : Isabelle Boehm, Marine Bretin-Chabrol

Citation : BOEHM Isabelle, BRETIN-CHABROL Marine, « Les catégories des céréales et légumineuses » *Cultiver dans l'Antiquité Les céréales et les légumineuses* (en ligne https://agriculture-antiquite.huma-num.fr/notices/les_catégories_des_céréales_et_légumineuses; consulté 2024-08-19), DOI: 10.34847/nkl.5007dt7p.

Termes grecs et latins les plus fréquents dans le corpus

fruges, pl. (la.), *seges* (la.), πός (gr.), ποιώδη, pl. (gr.); *frumentum* (la.), σῖτος (gr.), σιτώδη, pl. (gr.); *legumen* (la.), ὄσπρια, pl. (gr.), χεδροπά, pl. (gr.), *siliqua* (la.), κέλυμος (gr.); *spica* (la.), στάχυς (gr.).

Thématiques associées

phytonymes

Principales références

Théophraste, *Recherches sur les plantes*, 1, 3 ; 8, 1, 1 ; 8, 3, 1-4. ; Varron, *Économie rurale*, 1, 32, 2 ; 1, 50, 1. ; Columelle, *De l'agriculture*, 2, 6-7 ; 2, 9-10 ; 2, 9, 17. ; Pline, *Histoire naturelle*, 18, 48-53. ; Palladius, *De l'agriculture*, 1, 6, 5 ; 1, 30, 3 ; 2, 9, titre ; 2, 9, 1 ; 6, 1, 1 ; 7, 3, 1 ; 7, 9.

1. DÉFINITIONS MODERNES DES CÉRÉALES ET DES LÉGUMINEUSES

L'histoire des agricultures du monde révèle l'importance de différentes associations de céréales et de légumineuses pour l'alimentation humaine : maïs et haricot en Amérique centrale, riz et soja en Chine, blé amidonnier, orge et lentille au Proche-Orient, pour ne citer que quelques exemples¹. Associés aux graisses contenues dans les plantes oléagineuses, l'amidon des céréales et les protéines des légumineuses forment en effet un régime alimentaire qui satisfait l'essentiel des besoins nutritifs de l'homme².

Dans son *Encyclopédie des plantes alimentaires* (2018), Michel Chauvet définit ainsi les « céréales », p. 285 : Sous le nom de céréales, on regroupe au sens strict les graminées utilisées pour leurs graines. Riches en amidon et faciles à stocker, les céréales ont constitué depuis les débuts de l'agriculture (et parfois avant) la base de l'alimentation de la plupart des peuples.

Par conséquent, la catégorie des « céréales », dont le nom est formé, étymologiquement, sur celui de la déesse romaine Cérès (*cerealis*, adj. dérivé de *Ceres*, *-eris*), celle qui « fait croître » (*cresco*, *-ere*)³, n'est pas, au sens strict, une catégorie botanique, puisque toutes les Graminées (ou Poacées) ne sont pas des céréales, et qu'elles ne sont pas toutes comestibles. Le terme « céréales » – contrairement à « Poacées » – est d'ailleurs d'un usage courant en français moderne, pour désigner un groupe de produits agricoles faisant l'objet d'accords commerciaux internationaux, ou le contenu d'un bol de petit-déjeuner. Cependant, la catégorie des « céréales » est homogène d'un point de vue génétique puisque toutes les céréales sont des Graminées. Michel Chauvet (2018) décrit ainsi les caractéristiques de cette famille botanique, p. 285 : Typiquement, une graminée a des racines fibreuses, souvent complétées de racines adventices provenant des premiers nœuds des tiges. La ramification part de la base pour l'essentiel, donnant à la plante un aspect de touffe. [...] Les tiges verticales sont cylindriques, habituellement creuses et herbacées (à l'exception de certains roseaux et des bambous, qui sont ligneux). Cette structure typique porte le nom de chaume. Les feuilles sont alternes et partent de renflements de la tige appelés nœuds. [...] L'inflorescence est soit un épi, soit un groupe d'épis partant d'un point unique ou situés le long d'un axe, soit une panicule.

Quant aux « légumineuses », elles portent le nom d'une autre famille botanique ainsi décrite par M. Chauvet, 2018, p. 373 : Les *Leguminosae* forment une grande famille cosmopolite, qui comprend aussi bien des arbres et des arbustes que des lianes et des plantes herbacées. Elle se subdivise traditionnellement en trois sous-familles caractérisées par des types de fleurs très différents. Le fruit par contre présente généralement la même structure de gousse, plus ou moins longue et déhiscence à maturité. [...] Les feuilles sont généralement composées pennées ou bipennées, ou à trois folioles. [...] La plupart des espèces présentent des nodules racinaires qui contiennent des bactéries fixatrices d'azote (*Rhizobium*). Cette capacité fait des Légumineuses l'une des familles les plus utiles à l'homme, directement par la production de graines ou de feuilles riches en protéines pour l'alimentation humaine et animale,

ou indirectement par l'enrichissement des sols en nitrates. [...] Les auteurs modernistes donnent à la famille le nom de *Fabaceae*, formé régulièrement sur celui du genre *Faba*.

Là encore, les légumineuses comestibles (lentille, pois chiche, soja, haricot...) appartiennent toutes à une même famille botanique, mais n'en constituent qu'un sous-ensemble distingué par son utilité pour les sociétés humaines. Moins familière à tout un chacun que celle des « céréales », la catégorie des « légumineuses » tire son nom d'un adjectif latin, *leguminosus* (de *legumen*, « plante à gousse »), également à l'origine du français « légume ». Mais, alors que le terme « légume », d'usage courant, désigne à la fois les « légumes verts » et les « légumes secs »⁴, le terme « légumineuses » a été tardivement emprunté au latin pour les besoins de la nomenclature botanique⁵. Aujourd'hui, il se diffuse dans certaines sphères sociales engagées pour la redécouverte des propriétés nutritives de ces plantes qui offrent une alternative à la consommation de viande, et de leurs propriétés agrologiques puisque, cultivées en alternance avec des céréales, elles permettent de restaurer une partie de la productivité des sols.

Bien connues des Anciens dans l'aire méditerranéenne, ces plantes ont une place importante dans les espaces qu'ils cultivent. Les traités d'agriculture et de botanique grecs et latins leur accordent donc à leur tour une place significative⁶. Cependant, les catégories mêmes de « céréales » et de « légumineuses » ne sont pas toujours nettement distinguées dans les textes. L'étude de la nomenclature utilisée pour désigner à la fois ces différentes espèces de plantes et les types sous lesquels elles sont regroupées peut nous permettre de formuler des hypothèses sur les critères d'identification retenus par les auteurs anciens et leurs informateurs, et sur les différents systèmes de classification qui transparaissent dans leurs textes⁷.

2. CLASSIFICATION DES CÉRÉALES ET DES LÉGUMINEUSES CHEZ THÉOPHRASTE

Les questions de classement des espèces sont une préoccupation majeure des Anciens qui posent les jalons des sciences du vivant : ils réfléchissent, en fait, à une ou à des organisations de l'univers, en tant que savants spécialistes de zoologie comme Aristote, ou de botanique comme Théophraste, dans une perspective philosophique et logique.

Cependant, à la différence des classifications bien postérieures et qui ont été déterminantes dans les sciences du vivant, comme celle de Buffon ou de Linné⁸, celles des Anciens ont une caractéristique fondamentale, qui peut surprendre : leurs classifications ne sont pas uniques, mais multiples. Par exemple, **Aristote** envisage plusieurs types de classification des animaux :

- selon « leur genre de vie, leurs actes, leur caractère, leurs parties⁹ » ;
- selon les sens qu'ils possèdent ou ne possèdent pas¹⁰ ;
- selon les modes de reproduction (vivipares, ovipares et ovovivipares) et/ou selon la complexité de leur système reproducteur¹¹.

Il est clair qu'Aristote n'établit pas encore de classement unique et universel, c'est-à-dire de taxonomie du règne animal. Peut-être même n'en avait-il pas l'intention.

C'est à partir de l'observation du vivant et avec l'outil que constitue le vocabulaire, dans la mesure où les dénominations sont porteuses de sens et donc souvent visiblement motivées, qu'Aristote, au début de *Parties des animaux*, 1, pose la question du rapport entre dénomination et classement par genre et par espèce des animaux : On pourrait se demander pourquoi les hommes n'ont pas dès le début **désigné par un nom unique** (ἐνὶ ὀνόματι) et réuni dans un **genre unique** (ἐν γένει) à la fois les animaux aquatiques et ceux qui volent. Car ils ont un certain nombre de caractères qui leur sont communs, comme d'ailleurs à tout le reste des animaux¹².

Il poursuit le raisonnement à partir de la notion d'*analogie*, en prenant l'exemple des oiseaux et des poissons : ce qui est plume chez l'un est aile chez l'autre, alors que, à l'intérieur de chaque groupe, ce qui fait la distinction c'est par exemple la taille (des ailes plus grandes ou plus petites chez les oiseaux, par exemple).

À l'intérieur de chaque catégorie, les distinctions peuvent être faites, précise Aristote, selon les caractères physiques, « tels que la grandeur ou la petitesse, le mou ou le dur, le lisse ou le rugueux et ainsi de suite : en un mot la différence repose sur le plus et le moins ».

Ainsi, l'expérience du vivant, expérience à la fois commune du vivant *et* expérience « savante » du vivant, si l'on peut s'exprimer ainsi, est le fondement des différents types de classification. Cependant, comme l'a montré Pierre Pellegrin, Aristote utilise les termes γένος et εἶδος comme des subdiviseurs, le γένος englobant toujours les εἶδη, sans leur assigner un rang taxonomique fixe¹³, à la différence de l'emploi qui est fait des termes « genre » et « espèce » dans la systématique moderne, du moins dans sa version classique¹⁴. Par conséquent, dans les textes d'Aristote, un même taxon peut être désigné tantôt comme un εἶδος tantôt comme un γένος¹⁵, ce qui rend délicate toute traduction de chacun de ces mots par un terme unique¹⁶. D'autre part, le vocabulaire à disposition du savant

qui réfléchit sur des classifications est le vocabulaire commun. Ce vocabulaire est en partie seulement adéquat ; il constitue à la fois un obstacle et un outil dans le cadre d'une réflexion sur la hiérarchisation du vivant.

Comment procède, dans le domaine botanique, l'élève d'Aristote ? L'organisation de l'ensemble des *Recherches sur les plantes* correspond à la façon dont **Théophraste** envisage lui-même la notion de classification¹⁷ : elle est fondée sur la prudence dans l'établissement de cadres classificatoires plutôt que de classes proprement dites. Surtout, Théophraste « tend vers » le système plutôt qu'il n'en part. Ainsi, il ne considère pas comme critère classificatoire important l'opposition sauvage/cultivé¹⁸, mais il part de la « forme biologique » des plantes pour proposer une organisation des végétaux qui est la suivante, dans un développement important au début du premier livre de son ouvrage, *Recherches sur les plantes*, au chapitre 3, où il expose une classification des végétaux : Voici les catégories¹⁹ fondamentales et essentielles qui comprennent, semble-t-il, la totalité ou la plupart des végétaux : les arbres (δένδρον), les arbrisseaux (θάμνος), les sous-arbrisseaux (φρύγανον), les plantes herbacées (πόα). Un arbre (δένδρον) est ce qui a un seul tronc partant de la racine, de nombreux rameaux, des nœuds, et qu'il n'est pas facile d'arracher, par exemple l'olivier, le figuier, la vigne²⁰. Un arbrisseau (θάμνος) est ce qui possède plusieurs troncs partant de la racine et de nombreux rameaux, par exemple la ronce, le paliure ; un sous-arbrisseau (φρύγανον), ce qui a de nombreux rameaux partant de la racine, par exemple le chou (raphanos ou encore krambè) et la rue ; une plante herbacée (πόα), ce qui s'élève de la racine avec des feuilles et sans tronc, et dont la tige porte le fruit, par exemple le blé (ὁ σῖτος) et les légumes (τὰ λάχανα)²¹.

Cette proposition de classement par *catégories* (κατὰ εἴδη), comme l'écrit Théophraste, est pleine d'informations et extrêmement importante pour ce qui concerne la réflexion sur le classement en genres et en espèces. En effet, en elle-même, elle manifeste un rapport au vivant qui est celui de l'expérience du vivant : observation de la forme des végétaux pour les classer (un tronc, plusieurs troncs, par exemple), expérience de l'arrachage (facile ou difficile). Mais Théophraste poursuit en engageant immédiatement à la prudence : On doit cependant accueillir ces définitions avec les réserves suivantes et les considérer comme des formules schématiques. On peut en effet penser que certaines plantes subissent des mutations²² (ἔνια γὰρ ἴσως ἐπαλλάττειν) et que d'autres, du fait de la culture, deviennent assez différentes (τὰ δὲ καὶ παρὰ τὴν ἀγωγὴν ἀλλοιότερα γίνεσθαι) et se départissent de leur nature (καὶ ἐκβαίνειν τῆς φύσεως)²³.

Théophraste donne ensuite quelques exemples, dont la « mauve » (ἡ μαλάχη)²⁴ que l'on peut laisser prendre de la hauteur et devenir un arbre (ἀποδενδρουμένη). De même, les végétaux qui appartiennent à la catégorie des arbres, c'est-à-dire à tronc unique, peuvent devenir buissonnants, comme le myrte ou le noisetier²⁵. Mais les développements des végétaux dus à la main de l'homme (selon qu'il les taille ou les laisse au contraire librement se développer, par exemple) peuvent leur donner un aspect qui ressemble à celui d'un autre végétal sans pour autant changer de catégorie²⁶.

Et Théophraste de conclure de deux manières cette réflexion sur les principes de classement : il faut rester souple dans les questions de classement²⁷, sans pour autant pouvoir y échapper : De telles classifications n'en demeurent pas moins nécessaires. Des traits communs tenant à leur nature se présentent pareillement chez les arbres (ἐν δένδροις), les arbrisseaux (θάμνοις), les végétaux suffrutescents (τοῖς φρυγανικοῖς) ou herbacés (ποιώδεσιν)²⁸.

Pour ce qui concerne le classement des deux dernières catégories évoquées au livre 1, Théophraste procède de la manière suivante : le livre 6 est consacré aux sous-arbrisseaux et aux plantes herbacées ornementales, le livre 7 est consacré aux herbacées cultivées comme « légumes verts » et aux autres herbacées sauvages²⁹ et le livre 8 s'ouvre ainsi : Admettons que sur les herbacées (τῶν ἄλλων τῶν ποιωδῶν) en général, nous nous sommes suffisamment étendu ; traitons la question du blé (περὶ δὲ σίτου) et des céréales (τῶν σιτωδῶν) au même titre que les précédentes : c'est le reliquat des herbacées (κατάλοιπον ἢ τῶν ποιωδῶν)³⁰.

Puis Théophraste précise : On y trouve deux groupes principaux (δύο δὲ αὐτοῦ γένη τὰ μέγιστα τυγχάνει), les céréales (τὰ μὲν γὰρ σιτώδη), comme le froment, l'orge, l'engrain, l'amidonnier et les autres espèces qui ressemblent au froment ou qui ressemblent à l'orge, et les légumineuses (τὰ δὲ χεδροπά), comme la fève, le pois chiche, le pois et tout ce qu'on entend par « légumes secs » (τὰ ὄσπρια). À côté de ces groupes, on trouve en troisième lieu le millet commun, le panis³¹, le sésame et, en un mot les plantes des cultures estivales (τὰ ἐν τοῖς θερινοῖς ἀρότοις) qui ne répondent pas à cette dénomination collective (ἀνώνυμα κοινῇ προσηγορίᾳ)³².

Dans ce classement, il semble que la distinction entre « céréales », τὰ σιτώδη, c'est-à-dire « ce qui est apparenté au blé » (σίτος)³³, et « légumineuses », τὰ χεδροπά³⁴, est bien présente. Par ailleurs, Théophraste, dans cette classification, mentionne un troisième groupe, les plantes qui ne répondent pas à une dénomination collective, c'est-à-dire celles qui ne peuvent être regroupées sous un hyperonyme, et sont donc « sans nom » (ἀνώνυμα). Ce groupe, cependant, se distingue des deux autres parce que, morphologiquement, ces plantes semblent différentes³⁵. Ce classement est en effet opéré à partir de la morphologie des infrutescences : froment, orge, engrain et amidonnier ont des infrutescences en épis. Ce n'est pas le cas des millets, dont les infrutescences sont en grappes, pour le panis, et en panicule, pour le millet commun³⁶. Quant au sésame, il n'appartient pas à la même famille. Dans le dernier

groupe, se trouvent donc réunies des céréales, comme le panis, qui a des ressemblances avec le blé, et des plantes qui ne font pas partie des céréales, comme le sésame, qui appartient aux Pédaliacées. Ce troisième groupe est à l'évidence morphologiquement hétérogène. En conséquence, ces végétaux ne peuvent avoir de dénomination morphologique commune. Théophraste les regroupe dans une troisième catégorie à partir d'une caractéristique d'un autre ordre, la saison de culture, ou plus exactement de semis³⁷, effectivement plus tardive.

C'est par défaut, en quelque sorte, ou par analogie avec le classement des « légumes verts », fait par saison de récolte, que le botaniste, un peu plus loin dans ce développement, propose un terme générique pour cette troisième catégorie aussi. On retrouve en effet les trois catégories définies au début du livre 8, 1 au début du chapitre 3 du livre 8, avec de légères variations dans le choix des termes : Il existe pour les groupes que nous avons distingués, à savoir les blés (σιτος)³⁸, les légumineuses (χεδροπά) et les plantes estivales (θερινά)³⁹ des différences globales entre les groupes, et pour les espèces d'un même groupe, des différences particulières à chaque groupe⁴⁰.

Cette terminologie intervient après une série de considérations d'ordre pratique. En effet, au chapitre 2 du livre 8⁴¹, sont précisées les périodes de semis et les temps de germination, puis le mode de germination. L'adjectif « estival » sert à nommer les végétaux de la troisième catégorie, auxquels Théophraste n'avait pas donné de nom générique au début du livre 8, 1 mais qu'il avait appelés « plantes de cultures estivales ». Suivent, au chapitre 3, consacré aux traits morphologiques de chaque groupe, les distinctions selon la forme de la « feuille », plus allongée pour les céréales, plus arrondie pour les légumineuses (8, 3, 1). Quant aux « fleurs », elles sont en forme de « duvet » pour les céréales, pétalées pour les légumineuses (8, 3, 3) ; enfin, en ce qui concerne les « fruits », Théophraste fait les distinctions suivantes : Les espèces du premier groupe ont un épi (ἔπι τὰ μὲν ἔχει στάχυον), les légumineuses une gousse (τὰ δὲ χεδροπά λοβόν), les millets une panicule (τὰ δὲ κεγχρώδη φόβην)⁴².

Pour être encore plus clair, il fait ensuite l'observation suivante, effectivement adaptée aux céréales : Ce sont des végétaux soit à graines contenues dans une capsule, soit à graines renfermées dans une membrane, soit à graines nues⁴³.

Ces dernières observations permettent au botaniste d'établir des distinctions associées à des dénominations claires et qui correspondent précisément ce qu'il observe : dans le reliquat des herbacées on trouve le groupe qui a une « graine-dans-capsule » (ἐν-αγγειό-σπερμα), celui qui a une « graine-dans-membrane » (ἐν-υμενό-σπερμα), et celui qui a « graine-nue » (γυμνό-σπερμα). Ainsi il dénomme les trois catégories, sur le même principe de la formation de ces mots composés, à partir de la qualification de la « graine » (σπέρμα)⁴⁴. Ces formations composées resteront propres à Théophraste.

3. CLASSIFICATION DES CÉRÉALES ET DES LÉGUMINEUSES CHEZ LES AUTEURS LATINS DU CORPUS

Chez les agronomes romains, la terminologie adoptée pour désigner et pour classer les différentes plantes cultivées obéit à deux fonctions : une fonction pratique, permettant au cultivateur d'identifier facilement une plante usuelle en utilisant un lexique vernaculaire classé en catégories empiriques, et, à partir du premier siècle avant notre ère, une fonction théorique, liée à l'ambition intellectuelle d'auteurs désireux de constituer l'agronomie en véritable discipline scientifique⁴⁵. Mais en cherchant à concilier ces deux fonctions, les agronomes ne parviennent pas toujours à s'affranchir de ce que Michèle Fruyt a qualifié de « flou » des désignations caractérisant les noms de plantes en latin⁴⁶.

Ce « flou » peut, bien entendu, être l'effet de la construction d'un discours où, pour des raisons rhétoriques diverses (quête d'expressivité à travers l'emploi d'une métaphore, citation d'un auteur moins technique, etc.), l'auteur ira chercher un autre terme que celui qui désigne en propre son objet. En particulier, lorsque l'on veut éviter de répéter le nom d'une espèce végétale, par exemple, il est courant d'avoir recours à un hypéronyme : ainsi, lorsque l'on parle de « blé amidonnier », on pourra faire référence à cette espèce en employant les termes de « céréale », voire de « plante », sans que la précision de l'information soit perdue, puisque celle-ci a déjà été posée par le contexte énonciatif. En conséquence, c'est aux catégories telles qu'elles sont utilisées en première intention par les auteurs de notre corpus que nous nous intéresserons.

C'est ainsi que Virgile, Columelle et Pline⁴⁷ reprennent à Théophraste⁴⁸ sa division du monde végétal entre arbres, arbrisseaux, sous-arbrisseaux et plantes herbacées, mais la réduisent à deux catégories simplifiées afin de construire avec une grande clarté le plan de leur exposé : celle des **plantes ligneuses** et celle des **plantes herbacées**. À ce critère morphologique s'ajoute peut-être l'idée d'un rythme différent dans les pratiques culturales, opposant des plantes majoritairement annuelles (les herbacées cultivées dans les champs)⁴⁹ à des ligneuses dont la culture est mise en place pour plusieurs années (vignes et arbres fruitiers). Cette démarche n'entraîne pas pour autant une fixation du lexique, qui varie d'un genre littéraire et d'un auteur à l'autre : dans les *Géorgiques* de Virgile, le chant 1 est consacré aux cultures de plein champ (litt. *aruorum cultus*, « cultures des champs » ; mais aussi *segetes*, « terres ensemencées, cultures, moissons »), le chant 2 à la viticulture et à l'arboriculture (*uirgulta*, « jeunes pousses » ; *arbores*,

« arbres »). Chez Columelle, à côté des formules de transition employées au sein du texte, et qui reprennent peu ou prou le lexique virgilien⁵⁰, le livre 2 est intitulé *liber sementiuus* (adj. dérivé de *sementis*, « les semailles »), et traite des plantes qui se sèment tous les ans, donc des cultures de plein champ, tandis que les livres 3 à 5, portent le titre de *libri surculares* (adj. dérivé de *surculus*, « rejeton, scion, arbrisseau »), et portent sur les plantes ligneuses, comme la vigne ou les arbres fruitiers⁵¹. Quant à Pline, il consacre le livre 17 de *l'Histoire naturelle* aux *<arbores> quae arte et humanis ingeniis fiunt*, « arbres qui sont obtenus par la technique et l'invention humaine », bien distinct du livre 18, dévolu à la culture des *fruges*, « produits de la terre »⁵². Alors que Columelle cherche à élaborer un lexique original, propre à la langue technique (*sementiuus/surcularis*), Virgile et Pline utilisent des termes courants, peu déterminés, que l'on rencontre déjà chez Caton : les *segetes* ou *fruges* se distinguant principalement des *arbores*.

À l'échelon inférieur de sa classification, au sein du « reliquat des herbacées », Théophraste, comme on l'a vu, distinguait trois catégories : céréales, légumineuses et les fameuses « plantes estivales » dont nous avons déjà parlé plus haut. À nouveau, sa typologie n'est que partiellement reprise par les agronomes romains. En effet, tous ne donnent pas la même importance à cet échelon intermédiaire de la classification, entre le rang taxonomique des différentes espèces cultivées et la catégorie beaucoup plus large des *fruges* ou *segetes*, « produits des champs », voire « cultures annuelles » ou « herbacées cultivées » si l'on veut tenter de donner un sens plus technique à ces expressions. Il faut dire que le terme technique désignant les légumineuses, *legumen*, n'apparaît dans la littérature latine qu'au milieu du premier siècle avant notre ère⁵³, chez Varron, Cicéron et César⁵⁴, tandis que le terme *frumentum* est un terme de la langue courante, beaucoup plus ancien, qui se rencontre déjà chez Plaute ou chez Caton⁵⁵.

Dérivé, comme *fruges* et *fructus*, du verbe *fruor, frui*, « jouir de »⁵⁶, *frumentum* désigne de façon générale des productions agricoles utiles à l'homme, et plus spécifiquement les blés (*Triticum*). Ce n'est qu'avec l'adoption du terme *legumen* et sous l'influence des catégories définies par Théophraste que le terme *frumentum* prend le sens technique de « céréales », dont les blés forment, comme en grec, le modèle exemplaire⁵⁷. Pline donne une définition très claire de ce couple de catégories : Et puisque le terrain a été préparé, nous allons exposer maintenant de quelle nature sont les fruits de la terre (*frugum*). Ils sont d'abord séparés en deux catégories (*genera*) : les céréales (*frumenta*), tels le blé dur ou l'orge, et les légumineuses (*legumina*), comme la fève ou le pois chiche. La distinction (*differentia*) est trop connue pour qu'il convienne de l'exposer⁵⁸.

Pline a donc réduit la typologie de Théophraste à deux catégories seulement, et il range les cultures dites « d'été », millet, panis et sésame, dans la catégorie des *frumenta* (18, 49), à juste titre pour les deux premiers, mais d'une façon contestée par la botanique actuelle pour le sésame. Sa classification est fondée sur plusieurs critères : la forme des racines, unique et « en arbre »⁵⁹ pour la plupart des légumineuses, formée de nombreuses racinelles pour les céréales (18, 51) ; la disposition des graines, en épis pour certaines céréales, dans de simples **tuniques** pour les autres, ou dans des **gousses** pour les légumineuses (18, 53) : Le fruit des toutes les plantes semées est soit contenu dans des épis (*spicis*), comme celui du blé dur, de l'orge, et protégé par un rempart de barbes contre les oiseaux et les petits quadrupèdes, soit inclus dans des gousses (*siliquis*), comme celui des légumineuses, soit dans des capsules (*uasculis*) comme celui du sésame ou du pavot. Le millet et le panis [...] sont contenus, sans défense, dans des tuniques (*membranis*)⁶⁰.

Cependant, contrairement à ce qu'affirme le naturaliste, cette typologie n'a pas toujours paru aussi claire à ses prédécesseurs, et elle n'est sans doute pas si bien connue qu'il l'affirme.

Chez Caton, nous l'avons dit, le couple céréales/légumineuses n'est pas encore formalisé. Lorsque le Censeur emploie le terme *fruges* et détaille les espèces qu'il range sous cette catégorie, il énumère en vrac différentes espèces d'herbacées qui relèvent sans distinction des céréales, des légumineuses voire des crucifères. Ainsi le **chapitre 27**, consacré aux semailles, désigne-t-il principalement comme des *fruges* des légumineuses fourragères : « *ocinum*, vesce, fenugrec, féverole, ers, fourrage pour les bœufs ». Plus loin, au **chapitre 134, 1**, qui présente les sacrifices à faire avant la moisson et le stockage des graines, bien que l'on retrouve mention de la fève, ce sont principalement des céréales qu'il regroupe sous la même étiquette de *fruges* : « blé amidonnier, blé dur, orge, fève, graine de navet ». Au **chapitre 35**, la catégorie des *fruges* n'est pas explicite, mais Caton dresse une liste dans laquelle, à nouveau, céréales, légumineuses et crucifères sont mêlées : fève, vesce, fenugrec, froment, blé dur, lentille, orge, blé trémois, navet, radis.

Non seulement Caton ne distingue pas céréales et légumineuses, mais quand il emploie le terme *fruges*, ce n'est pas non plus pour désigner ce groupe de plantes en fonction des critères morphologiques qui le distinguent des arbres que constituent l'olivier ou la vigne⁶¹. Ce qui intéresse le Censeur, ce n'est pas la description botanique des espèces, mais les modalités selon lesquelles les agriculteurs peuvent en faire l'objet de leur activité, révélées par les titres de chacun de ses courts chapitres : calendrier des semis (**chap. 27**, « que l'on fasse les semailles ») ; adéquation entre une culture et un type de sol (**chap. 35**, « où semer la fève, la vesce, le froment, et l'orge ») ; ou listes plus étonnantes, comme celle de tout « ce qui est mauvais dans les cultures » (**chap. 37**, *Quae mala in segete sint*)⁶². Aussi

avons-nous préféré traduire *fruges*, selon les contextes, par les termes « cultures », « produits » ou « production » plutôt que d'utiliser un phytonyme générique.

Bien que Caton n'oppose pas céréales et légumineuses, le terme *frumentum* se rencontre régulièrement chez lui sans qu'il soit possible de déterminer s'il est employé pour désigner le seul groupe des « blés » (c'est-à-dire les espèces appartenant au genre *Triticum*)⁶³ ou celui des « céréales » en général (incluant les orges et les millets), ce qui explique que nous n'ayons pas toujours pu traduire le terme de la même façon dans le corpus. En effet, ce que le Censeur nous dit des *frumenta*, c'est qu'il s'agit d'une culture nécessitant d'être sarclée⁶⁴, puis battue sur l'aire⁶⁵, de grains sujets aux attaques des charançons quand ils sont stockés⁶⁶, pouvant être transportés les jours de fête⁶⁷, et il met cette production en parallèle avec le vin quand il s'agit de l'économie de la ferme⁶⁸, toutes caractéristiques qui ne permettent pas de déterminer à quel rang taxonomique correspond le terme *frumentum* pour Caton.

De même, son dérivé *frumentarius*, utilisé pour qualifier une parcelle consacrée à un certain type de culture (*campus* ou *ager frumentarius*), paraît parfois très générique parfois beaucoup plus spécifique. Lorsque, au chapitre 1, 7, il classe les différents types de cultures en fonction de leur rentabilité, le *campus frumentarius* est comparé à un vignoble, à un jardin irrigué, à une saulaie, à une oliveraie, à un pré, à deux types de forêts et à un verger. Il faut donc sans doute comprendre que Caton englobe potentiellement toutes les cultures de plein champ dans cette catégorie du *campus frumentarius*⁶⁹. Mais au chapitre 6, 1, l'expression paraît restreinte aux cultures de blé et d'orge, donc de graminées à épis : « Le lieu dans lequel installer une culture doit être déterminé de la façon suivante : là où le terrain est gras, fertile et sans arbres, il faut que ce soit un *ager frumentarius* ; mais si le même terrain est soumis aux brouillards, on doit y semer des navets, des radis, du millet, du panis ».

Varron est l'un des premiers auteurs latins à employer le terme *legumen*, mais, contrairement à Théophraste et à Pline, même s'il décrit précisément la forme de l'épi du blé et de l'orge⁷⁰ et s'il évoque les gousses de la fève⁷¹, ce n'est pas le critère qu'il retient pour distinguer céréales et légumineuses. Pour lui, c'est la différence des techniques de récolte qui permet de les identifier, les légumineuses étant arrachées, les céréales coupées par la moisson. Alors qu'il cherche à donner une étymologie du nom *messis* (moisson), Varron choisit le *frumentum* comme exemple représentatif des plantes récoltées selon cette technique. À l'inverse, il affirme que le terme *legumen* viendrait de *legere* (cueillir) : On parle de moisson (*messis*) au sens propre pour tout ce qui est moissonné (*metere*), surtout pour les céréales (*frumentum*), et on dit que c'est de ce verbe qu'elle tire son nom⁷² ; Il faut semer la vesce, la lentille, la petite gesse, la gessette et toutes les autres plantes que les uns appellent *legumina* (légumineuses), les autres, comme certains Gaulois, *legarica* : ces deux noms viennent de *legere* (cueillir) parce que ces plantes ne sont pas coupées, mais on les cueille en les arrachant⁷³.

Bien que cette étymologie soit considérée aujourd'hui comme populaire, elle témoigne d'une perception de la catégorie des « légumineuses » unifiée par des caractéristiques techniques, révélées par l'expérience des agriculteurs. Mais elle pourrait également être le fruit d'une réflexion savante de Varron, qui, connaissant le terme grec *χεδροπά* et le comprenant comme signifiant « ce qui est moissonné à la main », aurait voulu retrouver une étymologie similaire en latin⁷⁴.

Columelle comme Varron reconnaît bien la présence d'épis (*spica*)⁷⁵ ou de gousses (*siliqua*)⁷⁶ chez les plantes relevant des cultures de plein champ mais il n'en fait pas non plus un critère distinctif pour classer céréales et légumineuses. Bien que ces deux catégories jouent un rôle structurant au livre 2 de son traité, il n'en donne d'ailleurs pas vraiment de définition préalable, mais il multiplie les listes d'espèces rangées sous l'une ou l'autre étiquette⁷⁷. Or, comme nous allons le voir, certaines espèces (l'orge, le panis, le millet) sont classées tantôt parmi les céréales, tantôt parmi les légumineuses. Plutôt que de supposer une étourderie de Columelle, ou une erreur survenue dans la transmission du texte, on peut se demander si ces variations ne sont pas plutôt dues à d'autres causes.

Dans les chapitres qu'il consacre à l'énumération des différents « types de grains », *seminum genera* (2, 6-7), Columelle distingue bien les *frumenta* et les *legumina*, mais limite la catégorie des *frumenta* à la présentation et au classement de différentes espèces de blés (*tritium*, « blé dur », et *semen adonum*, « blé amidonnier », eux-mêmes subdivisés en différentes variétés et sous-variétés), employant ainsi le terme *frumentum* dans son sens courant de « blé » (genre *Triticum*), en un rang taxonomique inférieur à celui du couple « céréales »/« légumineuses ». Or, puisqu'il opte, contrairement à Théophraste, pour une division binaire, sa catégorie des *legumina* en vient donc à inclure tout le reste des herbacées cultivées dont il veut traiter, c'est-à-dire non seulement les légumineuses au sens propre, mais aussi des céréales (millet, panis, orge), ou des plantes appartenant à d'autres familles botaniques comme le sésame ou le chanvre : Bien que les types de légumineuses (*leguminum genera*) soient très nombreux, ceux qui sont les plus appréciés et les plus en usage parmi les hommes paraissent être la fève, la lentille, le pois, le dolique, le pois-chiche, le chanvre, le millet, le panis, le sésame, le lupin, ainsi que le lin et l'orge, parce que l'on en fait de la ptisane⁷⁸.

Est-ce parce qu'il hérite, après Varron, d'une conception de la catégorie des *legumina* fondée sur les modalités de leur récolte ? Le millet et le panis peuvent effectivement « se cueillir à la main » (*manu carpuntur*)⁷⁹. Quant à

l'orge, il est un peu plus difficile de le savoir, car le texte de Columelle est assez allusif. Mais si l'on suppose que, dans son traité, la répartition des emplois entre les mots des deux familles des verbes *metere* (moissonner) et *uellere* (arracher) correspond bien à une distinction technique entre l'action de récolter une plante en la sectionnant avec un outil (faucilles, peignes ou baguettes à moissonner) et celle de l'arracher à la main, alors l'orge paraît bien être moissonnée comme les blés (Columelle, *De l'agriculture*, 2, 12, 2 ; 2, 20, 4).

Au chapitre 2, 9, consacré aux propriétés et aux modalités de culture des céréales, Columelle modifie son classement, intègre à celles-ci les orges⁸⁰, le panis et le millet et assume ce changement : Parmi les céréales (*inter frumenta*), il faut également placer le panis et le millet, bien que je les aie rangés plus haut parmi les légumineuses (*leguminibus*), car, dans de nombreuses régions, ils fournissent leur alimentation aux habitants⁸¹.

Puisqu'il s'agit d'une variation assumée, il ne s'agit donc ni d'une erreur, ni d'une double tradition subie par un auteur copiant servilement plusieurs sources divergentes. Si nous comprenons bien l'explication qu'il donne en 2, 9, 17 grâce à la proposition introduite par nam, le double classement de Columelle paraît reposer sur une distinction d'usage et de consommation : en haut de l'échelle des grains, « les meilleurs et les plus utiles à l'homme », à savoir les blés, modèle des céréales⁸² ; en bas de l'échelle, les plantes fourragères destinées à nourrir les animaux, comme la luzerne, la gesse, etc., bref, un certain nombre de légumineuses⁸³ ; entre les deux, dans une zone floue, des légumineuses utiles aux hommes⁸⁴ ou des céréales moins estimées, consommées en cas de disette⁸⁵, par des peuples périphériques, des esclaves, ou, au contraire, par des animaux que l'on veut choyer⁸⁶.

Palladius, dont Columelle est l'une des principales sources, se démarque pourtant ici de lui⁸⁷, et l'on observe dans son *Traité d'agriculture* un usage des catégories *frumentum* et *legumen* apparemment plus rigoureux sur le plan botanique, sans qu'il ne donne pour autant de définitions de chacun des deux termes. Les deux mots sont associés dans le titre du chapitre 2, 9 : « le sarclage des céréales et des légumineuses » (*de sariendis frumentis et leguminibus*), ou dans le corps du texte du chapitre 7, 9 : pour éprouver les meilleures graines, les Égyptiens sèment « tous les types de céréales et de légumineuses » (*omnia frumenti uel leguminum semina*)⁸⁸. Lorsque Palladius donne des exemples pour illustrer la catégorie des *legumina* ou lorsqu'il en mentionne une exception, il cite la fève (1, 6, 5)⁸⁹, l'ers (1, 30, 3)⁹⁰, la fève et le pois (6, 1, 1), la vesce, le fenugrec, la lentille, la fève et le lupin (7, 3, 1). Les nombreux points de contacts avec les Géoponiques dans ces chapitres suggèrent que Palladius a utilisé ici la même source que Cassianus Bassus, une source qui, comme Plin, s'appuyait sur une définition plus stable de ce couple de catégories.

CONCLUSION

À travers cette question des catégories, nous touchons à un aspect constitutif de l'histoire des sciences de la nature et en particulier de la botanique : le regard porté sur la diversité végétale devient un regard scientifique à partir du moment où il cherche à classer et à désigner sans ambiguïté les objets de son observation. Aujourd'hui encore (et sans parler des questions posées par la toute récente cladistique), la terminologie botanique reste marquée par la mise en valeur de taxons exemplaires de leur catégorie, à qui ils donnent leur nom par dérivation et suffixation (la famille des *Fabacées* tire son nom de celui du genre *Faba*)⁹¹, par des ambiguïtés concernant le rang taxonomique de certaines catégories (les *Fabacées* constituent-elles une famille à part entière ou une sous-famille des Légumineuses⁹² ?).

Mais ce qui caractérise l'émergence de la botanique dans l'Antiquité, c'est la variabilité des critères que retiennent librement les agronomes : à côté d'une description que l'on pourrait qualifier de naturaliste, destinée à saisir des caractéristiques essentielles de la plante (la morphologie de ses fruits, anticipant celle des organes reproducteurs étudiés par Linné, ou les conditions écologiques de leur survie), les auteurs de notre corpus (et pas seulement Caton !) retiennent également un certain nombre de propriétés « ethnobotaniques », qu'ils ne perçoivent pas nécessairement comme culturelles ou interactionnelles, mais qui sont pourtant liées à des pratiques culturelles situées dans l'espace et le temps ou à des usages alimentaires plus ou moins valorisés socialement.

NOTES

1. Mazoyer et Roudart, 2002, p. 114–115. Cette notice a été largement améliorée grâce aux relectures et suggestions de Pascal Luccioni et Maëlys Blandenet, qui ont toute notre reconnaissance.
2. Pour le détail, voir les notices : « L'identification des blés », « L'identification des céréales autres que les blés », « L'identification et la culture des légumineuses », « Les espèces alimentaires autres que les céréales et les légumineuses ».
3. Ernout et Meillet, 1994, s. v. ; Rey, 1998, s. v.
4. Notons que le terme de « légume » a également un emploi technique dans le vocabulaire botanique (aujourd'hui on utilise plutôt « gousse »), pour désigner un fruit sec déhiscent. Cf. Boullard, 1988.
5. Rey, 1998, s. v.

6. Cette place est cependant moins conséquente que celle accordée à la vigne, décrite comme plus rentable.
7. Pour une réflexion méthodologique générale sur la mise en évidence d'une taxonomie populaire, voir l'article fondateur de [Friedberg, 1974](#). Pour une enquête approfondie des classifications employée par Aristote dans ses traités de zoologie, voir [Pellegrin, 1982](#) ; [Zucker, 2005a](#) ; et pour l'ensemble de la littérature grecque zoologique, voir [Zucker, 2005b](#) ; pour une présentation synthétique des questions de classifications des plantes chez Théophraste assortie d'une riche bibliographie, voir [Hardy et Totelin, 2016](#), p. 75-80.
8. Sur cette différence, voir [Pellegrin, 1982](#).
9. Aristote, *Histoire des Animaux*, 1, 1, 487a11 (trad. P. Louis modifiée).
10. Aristote, *Histoire des Animaux*, 4, 8.
11. Aristote, *Histoire des Animaux*, 4, 11.
12. Aristote, *Parties des animaux*, 1, 5, 643b12 (trad. P. Louis).
13. [Pellegrin, 1982](#), p. 9-23 ; [Zucker, 2005a](#), p. 169-220 ; [Zucker, 2005b](#), p. 20-24 et 30-31, où il repère encore plus de souplesse chez Aristote dans l'emploi des catégories γένος et εἶδος que ne l'affirme P. Pellegrin.
14. [Raynal-Roques, 1994](#), p. 65-95. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des différentes taxonomies alternatives proposées par les modernes, et encore moins dans le débat concernant la remise en question de la notion d'espèce par la cladistique. Voir [Raynal-Roques, 1994](#), p. 89-95 ; [Le Guyader, 2002](#).
15. Le même phénomène s'observe chez Théophraste (voir l'introduction de S. Amigues aux *Recherches sur les plantes* : [Amigues, 1988](#), p. XXXVII-XXXVIII).
16. Lorsque l'identification à un « genre » ou à une « espèce » au sens de la nomenclature botanique systématique n'est pas possible, nous avons privilégié, dans nos traductions des termes grecs γένος et εἶδος, des termes de la langue courante : « catégories, types, sortes ».
17. [Amigues, 2002](#), p. 4.
18. Théophraste, *Recherches sur les plantes*, 1, 3, 5 : « Tout sujet devient sauvage ou domestique [...] selon qu'il reçoit des soins ou n'en reçoit pas ». Sauf mention contraire, toutes les traductions de Théophraste proposées dans cette notice sont celles de S. Amigues.
19. Le terme « catégories » est la traduction proposée ici par S. Amigues pour τὰ εἶδη. Sur ce choix, voir [Amigues, 1988](#), p. XXXVII-XXXVII. Dans la note 1 à ce passage du chapitre 3 ([Amigues, 1988](#), p. 74), elle rappelle que le sens étymologique du terme, « aspect typique » des diverses espèces, est certainement perçu par Théophraste ; il reste difficile à rendre dans une traduction française.
20. S. Amigues précise que c'est une liane dont le tronc peut avoir la taille de celui d'un arbre et qui peut atteindre une hauteur importante ([Amigues, 1988](#), n. 2 p. 74 ; [Amigues, 2010](#), n. 13, p. 9).
21. Théophraste, *Recherches sur les plantes*, 1, 3, 1. La mention *raphanos* ou encore *krambè* est de Suzanne Amigues ; les termes en alphabet grec sont de notre fait.
22. « Subir une mutation » n'a pas ici le sens de « muter génétiquement ». Il s'agit ici de « transformations » ou de « changements » de l'apparence de la plante qui la font ressembler à une plante d'une autre catégorie. Le verbe ἐπαλλάττειν est déjà employé par Aristote à propos du rapprochement entre deux espèces par un trait commun (Aristote, *Histoire des Animaux*, 2, 1, 52 : 501a 23) ; dans le passage du livre 2 de l'*Histoire des animaux*, il s'agit du phoque qui se rapproche du genre des poissons (ὡς ἐπαλλάττουσα τῷ γένει τῶν ἰχθύων) par une double rangée de dents acérées qu'ils ont en commun. Théophraste emploie ici ce même verbe dans un contexte tout à fait analogue.
23. *Recherches sur les plantes*, 1, 3, 2.
24. Sur l'identification de cette malvacée, voir la note de S. Amigues ([Amigues, 1988](#), n. 5, p. 77).
25. *Recherches sur les plantes*, 1, 3, 2 : « le myrte, s'il n'est pas élagué, devient buissonnant (ἐκθαμνοῦται), ainsi que le noisetier ».
26. Théophraste insiste sur le fait que les végétaux, s'ils prennent un aspect différent, ne changent pas pour autant de catégorie. Par exemple les gattiliers, le paliure et le lierre « deviennent incontestablement des arbres (ὁμολογουμένως ταῦτα γίνεται δένδρα) ; or ils font bien partie des arbrisseaux » (*Recherches sur les plantes*, 1, 3, 2).
27. *Recherches sur les plantes*, 1, 3, 5 : « C'est pour cette raison qu'il y a lieu, disons-nous, de ne pas s'en tenir trop rigoureusement à la définition et de considérer nos distinctions comme un simple schéma. »
28. *Recherches sur les plantes*, 1, 3, 6.
29. Nous reprenons ici les titres des livres 6 et 7 donnés par S. Amigues dans l'édition Belin (Amigues, 2010).
30. *Recherches sur les plantes*, 8, 1, 1. Sur le classement du blé et des céréales dans les herbacées, voir la note 1 p. 171 ([Amigues, 2003](#)).
31. S. Amigues traduit ἔλυμος par « sétiaire ». Sur cette traduction et l'identification de cette plante, voir sa note 4, p. 172 ([Amigues, 2003](#)).
32. *Recherches sur les plantes*, 8, 1, 1.
33. Les termes génériques σιτώδη, « céréales », et ποιώδη, « herbacées », sont de même nature : il s'agit d'adjectifs, substantivés au neutre pluriel, formés de la même manière, à l'aide du suffixe -ώδης, qui a un sens très vague (« ce qui a un rapport avec »), et fonctionne avec une valeur classificatoire dans un tel contexte : σιτώδης, « qui appartient au groupe du blé », ποιώδης, « qui appartient au groupe des herbes ». Quant à σῖτος,

- il a deux acceptions en grec, l'une comme terme générique, « grain » (de blé ou d'orge, généralement), l'autre comme terme spécifique, « blé ». Voir [Amigues, 2003](#), n. 1, p. 171.
34. Le nom des légumineuses, *χεδροπά*, est vraisemblablement lui aussi un adjectif substantivé, mais il est attesté uniquement au neutre pluriel (l'adjectif, *χέδροψ*, qui a une accentuation différente, se trouve uniquement dans le lexique d'Hésychius, et dans un passage d'Aristote, *Histoire des animaux*, 8, 5, 594b7, à l'accusatif pluriel *χέδροπας*). Il s'agit vraisemblablement d'une formation composée, qui signifie « renfermé dans une gousse », mais son étymologie (*χείρ*, « la main », et *δρέπω*, « moissonner ») reste incertaine. C'est dans un passage des *Thériaques* de Nicandre que l'on trouve un rapprochement entre *χεδροπά* et *χειρο-δρόπος*, « qui cueille à la main » : *Thériaque*, v. 752-753, *Χειροδρόποι δ' ἴνα φῶτες ἄτερ δρεπάνοιο λέγονται / ὄσπρια χέδροπά τ' ἄλλα*, « là où les hommes cueillent à la main, sans faucille, légumineuses et autres plantes à gousse ». Dans le glossaire d'Érotien, *χεδροπά* est le nom que donnent les Attiques aux « légumes secs » (*ὄσπρια*). Le terme *ὄσπρια* n'a pas non plus d'étymologie claire. Voir [Amigues, 2003](#), n. 3, p. 171-172.
35. Voir à ce propos [Amigues, 2003](#), n. 6, p. 173.
36. Voir [Amigues, 2010](#), n. 2, p. 295.
37. Il s'agit effectivement de la saison de semis, comme le précise S. Amigues ([Amigues, 2010](#), n. 2, p. 295) : « En pratique ce groupe comprend des plantes de semis estival (mai-juin) capables de boucler leur cycle végétatif en trois mois ».
38. On remarquera que le terme n'est pas exactement le même qu'au début du livre 8 : *σίτος* et non *σιτώδη*. Sur l'emploi de *σίτος* comme « catégorie », voir encore [Amigues, 2003](#), n. 1, p. 171.
39. *Recherches sur les plantes*, 8, 3, 1 : *Διαφέρει δὲ καθ' ὅλα τὰ γένη τὰ διηρημένα τῶν γενῶν, οἷον σίτος χεδροπά τὰ θερινά, καὶ καθ' ἕκαστον γένος τὰ ὁμογενῆ.*
40. *Recherches sur les plantes*, 8, 1, 1.
41. *Recherches sur les plantes*, 8, 2, 1. Pour la fève et les autres légumineuses, la tige et la feuille sortent de la même pousse, tandis que, pour les céréales, chacune sort de son côté. Voir la note 13 et les figures 6 et 7 p. 297 dans l'édition de S. Amigues ([Belin, 2010](#)).
42. *Recherches sur les plantes*, 8, 3, 4.
43. *Recherches sur les plantes*, 8, 3, 4. Précisons que les « végétaux à graines nues » évoqués par Théophraste ne correspondent pas à nos « gymnospermes ».
44. Ce classement était déjà présenté comme tel au livre 1, chap. 11, 1, à propos des graines des végétaux : « certaines espèces ont leurs graines dans une gousse, d'autres dans des glumes, d'autres dans une capsule, d'autres aussi ont des graines absolument nues (*ἔνια δὲ καὶ ἐν λοβῶ, τὰ δ' ἐν ὑμένι, τὰ δ' ἐν ἀγγείῳ, τὰ δὲ καὶ γυμνόσπερμα τελείως*) ».
45. Grâce aux opérations intellectuelles de sélection, définition/division et classement des objets qui relèvent de la matière rustique, Varron (*Économie rurale*, 1, 3), à travers le personnage de Scrofa, revendique pour cet ensemble de techniques le statut d'ars, à savoir celui d'une discipline organisée et fondée sur des connaissances théoriques ([Rawson, 1978](#) ; [Martin, 1995](#) ; [Blandenet, 2009](#)). Cette exigence est également celle de Columelle (*De l'agriculture*, 1, préface, 21-28 ; [Noë, 2002](#), 151-161). Les effets sur le lexique de l'articulation entre les savoirs techniques empiriques et la pragmatique poursuivie par les auteurs techniques sont abordés de façon générale par [Fögen, 2009](#), p. 34-49.
46. [Fruyt, 1993](#), p. 163.
47. Également engagé dans une démarche de rationalisation du propos, Varron opte pour un plan plus synthétique encore qui, sous la catégorie des *semina*, englobe tous les modes de reproduction des plantes, de la graine au greffon, en passant par la jeune pousse, traitant ainsi, dans le même chapitre, de la reproduction des herbacées et de celle des plantes ligneuses (Varron, *Économie rurale*, 1, 40).
48. Théophraste, *Recherches sur les plantes*, 1, 3, 1.
49. Les ligneuses sont toutes vivaces, mais il y a des vivaces qui ne sont pas ligneuses, et il y a des plantes de plein champ qui sont des bisannuelles.
50. Cultures herbacées : Columelle, *De l'agriculture*, 1, 9, 9 : *ad ipsum terrae cultum* (voir aussi 2, 1, 7) ; 3, 1, 1 : *aruorum cultus*. Cultures ligneuses : Columelle, *De l'agriculture*, 2, 21, 6 : *de vineis arbustisque* ; 3, 1, 1 : *arborum cura*.
51. [Bretin-Chabrol, 2020](#).
52. Dans l'*Histoire naturelle de Pline*, les plantes font l'objet de plusieurs classements distincts, selon qu'elles sont traitées dans la série des livres consacrés à la botanique (12-16 : classement en fonction de leur milieu naturel), à l'agriculture et à l'alimentation (17-19 : distinction des arbres, des cultures de plein champ et des cultures potagères), ou à la médecine (20-27 : distinction des plantes de jardin, des fleurs et des guirlandes, des arbres cultivés, des arbres sauvages, des herbes spontanées, des autres herbes). Voir aussi [Hardy et Totelin, 2016](#), p. 84-87.
53. Voir Ravenna, s. v. *legumen*, in *Thesaurus linguae Latinae* 7, 2, col. 1134-1135.
54. Varron, *Satires Ménippées*, 244 Cèbe : *uti serat haec legumina arte parua pauca, cicer, eruillam*, « Qu'il sème, sans besoin d'un grand savoir-faire, ces quelques légumineuses : pois-chiches, gessettes » ; *eruilla* est une orthographe alternative pour *eruilia* (voir aussi *De la langue latine*, 6, 66, et *Économie rurale*, 1, 23, 2, cité ci-dessous) ; Cicéron, *De la nature des dieux*, 2, 156 : *terra... feta frugibus et uario leguminum genere*, « la terre couverte de céréales et de diverses sortes de légumineuses » ; César, *La guerre civile*, 3, 47, 6 : *non illi[s], hordeum cum daretur, non legumina recusabant*, « alors qu'on leur donnait de l'orge, des légumes secs, ils ne les refusaient pas ».
55. Voir Bacherler, s. v. *frumentum*, in *Thesaurus linguae Latinae* 6, 1, col. 1409-1422. Plante, *Poenulus*, 1020 ; pour Caton, voir ci-dessous.
56. [Ernout et Meillet, 1994](#), s. v. *fruor*.

57. Chez Olivier de Serres, le terme froment possède les mêmes caractéristiques tandis que le mot *bled* constitue une catégorie qui englobe également les légumineuses : « Sur quoi est à noter, que ce mot Bled, (...) est pris généralement pour tous grains jusques aux légumes, bons à manger. Et celui de Froment, (...) être un peu plus particulier, comprenant néanmoins toutes sortes de grains à faire pain pour la nourriture des hommes, qui sont ceux qu'aujourd'hui nous appelons, Froments, Épeautres, Seigles, Orges, Millets & Avoines » (Olivier de Serres, 1604, p. 106, cité par P. Morlon, 2010).
58. Pline, *Histoire naturelle*, 18, 48 : *Et quoniam praeparatus est ager, nunc indicabitur natura frugum. Sunt autem duo prima earum genera : frumenta, ut triticum, hordeum, et legumina, ut faba, cicer. Differentia notior quam ut indicari deceat.*
59. Par *surculosas*, il veut dire qu'elles forment un « arbre » ou un arbuste, ce qui correspond imparfaitement à ce que nous appelons « racine pivotante » (le pivot étant un « tronc » de l'arborescence de la racine, ce qui la distingue des racines fasciculées des céréales, qui n'ont pas de « tronc » dominant).
60. Pline, *Histoire naturelle*, 18, 53 : *Omnium satiuorum fructus aut spicis continetur, ut tritici, hordei, muniturque uallo aristarum contra aues et paruas quadripedes, aut includitur siliquis, ut leguminum, aut uasculis, ut sesamae ac papaueris. Milium et panicum tantum pro indiuiso et paruis auibus expositum est. Indefensa quippe membranis continentur.* À comparer avec Théophraste, *Recherches sur les plantes*, 8, 3, 4.
61. N.B. : La vigne est régulièrement classée parmi les arbres dans l'Antiquité.
62. Voir la notice : « [Gestion des adventices de culture](#) ».
63. Voir la notice : « [L'identification des blés](#) ».
64. Caton, *De l'agriculture*, 37, 1-5. Plusieurs traités anciens recommandent en effet de biner et de sarcler le blé, l'orge, le panis et le millet. Voir la notice : « [Gestion des adventices de culture](#) ».
65. Caton, *De l'agriculture*, 129.
66. Caton, *De l'agriculture*, 92 ; voir la notice « [Nuisibles et maladies](#) », partie 3.
67. Caton, *De l'agriculture*, 2, 3-4 ; 138.
68. Caton, *De l'agriculture*, 2, 1 ; 2, 7.
69. À comparer avec les emplois du terme « bleds » en français médiéval et moderne, décrits par Morlon, 2010 : « Au Moyen Âge et à la Renaissance, le mot *bleds*, le plus souvent au pluriel, et sous diverses orthographes (*bleds, bledz, bleedz, blees, bleetz, bleez, blés, bletz, blez, bleiz, blye, blefs...*), désigne les cultures annuelles et les terres labourées qui les portent – catégorie placée sur le même plan que les prés, les vignes, les vergers, les bois et les “eaux”. »
70. Varron, *Économie rurale*, 1, 48, 1 : *in segetibus autem frumentum quo culmus extulit, spica*, « Quant aux champs de céréales, à l'endroit où le chaume a élevé le blé se trouve l'épi ».
71. Varron, *Économie rurale*, 1, 31, 4 : *id est <ex> fabuli segete uiride sectum antequam genat siliquas*, « C'est, dans un champ de fèves, ce qu'on cueille vert avant que les gousses ne se forment ».
72. Varron, *Économie rurale*, 1, 50, 1 : *Messis proprio nomine dicitur in iis quae metuntur, maxime in frumento, et ab eo esse uocabulo declinata*. Cependant, bien que Varron rapporte cette étymologie de *messis*, il n'y croit pas. Il donne son propre avis un peu plus loin (1, 50, 2), en soutenant que *messis* vient de *medium* (on coupe le blé par le milieu) : *a quo medio messem dictam puto*. Voir la notice : « [La moisson](#) ».
73. Varron, *Économie rurale*, 1, 32, 2 : *Serendum uiciam, lentem, cicerculam, eruilam ceteraque, quae alii legumina, alii, ut Gallicani quidam, legarica appellant : utraque dicta a legendo, quod ea non secantur, sed uellendo leguntur* (voir également *Économie rurale*, 1, 23, 2, et *De la langue latine*, 6, 66). Étymologie reprise par Pline, *Histoire naturelle*, 18, 165.
74. Concernant l'étymologie de *frumentum*, on la trouve dans le *De lingua latina* (5, 21), où Varron dit que *fruges* et *frumentum* viennent de *ferendo* et/ou *fruor*, et que *frumentum* pourrait venir aussi de *mola* (*far molitum*).
75. Columelle, *De l'agriculture*, 2, 9, 6 ; 2, 9, 11 ; 2, 9, 18 ; 2, 11, 10 ; 2, 20, 1-4.
76. Columelle, *De l'agriculture*, 2, 10, 7 (selon toute vraisemblance, mais le texte est discuté) ; 2, 10, 9 ; 2, 10, 14 ; 2, 10, 16.
77. Liste des « types de grains » (*seminum genera*), divisés en *frumenta* (Columelle, *De l'agriculture*, 2, 6) et en *leguminum genera* (Columelle, *De l'agriculture*, 2, 7). Conseils pour les semences en fonction des types de grains, répartis aux chapitres 2, 9 et 2, 10, et organisés autour de la transition suivante : « Puisque nous avons traité abondamment des céréales (*de frumentis*), nous allons désormais parler des légumineuses (*de leguminibus*) » (Columelle, *De l'agriculture*, 2, 10, 1).
78. Columelle, *De l'agriculture*, 2, 7, 1 : *Leguminum genera cum sint conplura, maxime grata et in usu hominum uidentur faba, lenticula, pisum, phaselus, cicer, cannabis, milium, panicum, sesama, lupinum, linum etiam et hordeum, quia ex eo tisana est*. À comparer avec l'ordre de succession des espèces mentionnées au chapitre 12 : l'orge est mentionnée juste après les blés et avant la fève, tandis que millet et panis sont désignés entre le lupin et le pois chiche. Le sésame est également classé parmi les légumineuses en 2, 10, 18, dans une liste qui inclut jusqu'aux navets et aux radis (2, 10, 22).
79. Columelle, *De l'agriculture*, 2, 9, 18 : *manu carpuntur*.
80. Columelle, *De l'agriculture*, 2, 9, 14.
81. Columelle, *De l'agriculture*, 2, 9, 17 : *Inter frumenta etiam panicum ac milium ponenda sunt, quamuis iam leguminibus ea contributorim, nam multis regionibus cibariis eorum coloni sustentuntur*.

82. Columelle, *De l'agriculture*, 2, 6, 1 : *Prima et utilissima sunt hominibus frumenta triticum et semen adorem*, « Les grains les meilleurs et les plus utiles à l'homme sont les céréales, blé dur et blé amidonnier ».
83. En bas de l'échelle, mais utiles aux animaux, et organisées à leur tour selon une hiérarchie indiquée par l'auteur, cf. Columelle, *De l'agriculture*, 2, 7, 1 : *item pabulorum optima sunt Medica et faenum Graecum nec minus uicia, proxima deinde cicera et eruum et farrago, quae est ex hordeo*, « De même les meilleures pour le fourrage sont la luzerne et le fenugrec, et tout autant la vesce, au 2^e rang, la gesse, la lentille bâtarde, la dragée à base d'orge ».
84. Columelle, *De l'agriculture*, 2, 7, 1, cité note 76.
85. César, *La guerre civile*, 3, 47, 6, cité ci-dessus, note 53.
86. Voir la notice « [L'identification des céréales autres que les blés](#) », Partie 4.
87. Sauf dans le chapitre où il résume les prises de position de Columelle dans le débat sur le binage (Palladius, *Traité d'agriculture*, 2, 9, résumant Columelle, *De l'agriculture*, 2, 11). Après avoir annoncé qu'« il faut biner les céréales » (*sunt sarculanda frumenta*), il donne plus de détails : « En tout cas on bine le blé dur et l'amidonnié quand ils ont quatre feuilles, l'orge, cinq, la fève et les légumineuses (*fabae et legumina*), quand elles sont plus hautes que quatre doigts ». Seul le titre du chapitre (« Du binage des céréales et des légumineuses »), nous permet de comprendre que la phrase introduit un nouveau type de plantes, et que Palladius ne fait pas des *legumina* une sous-catégorie des *frumenta*. Pour l'exposé du débat sur le binage, voir la notice « [Gestion des adventices de cultures](#) », Partie 3-d.
88. Alors que la même anecdote est rapportée par les *Géoponiques*, 2, 15, le texte grec se contente d'évoquer des « graines », sans en distinguer plusieurs sortes.
89. Précepte similaire dans les *Géoponiques*, 2, 40, 1.
90. Précepte similaire dans les *Géoponiques*, 14, 22, 2.
91. M. Chauvet ci-dessous : « Les auteurs modernistes donnent à la famille le nom de *Fabaceae*, formé régulièrement sur celui du genre *Faba* ».
92. M. Chauvet ci-dessous : « Les *Papilionoideae* (syn. : (...) *Fabaceae*) (...) sont caractérisées par leur fleur en forme de papillon. »

BIBLIOGRAPHIE

- AMIGUES Suzanne, 2002. *Études de botanique antique*, Paris, de Boccard.
- BLANDENET Maëlys, 2009. « Le savoir agronomique et sa transmission à Rome à la fin de la République », dans *Camenuiae*, 3, 2009.
- BOULLARD Bernard, 1988. *Dictionnaire de botanique*, Paris, Ellipses.
- BRETIN-CHABROL Marine, 2020. « Liber sementium : qu'est-ce qu'un semen pour Columelle ? », dans Maëlys BLANDENET, Marine BRETIN-CHABROL (éd.), *La terre et le grain. Lectures interdisciplinaires de Columelle De rustica, I et II*, Lyon, France, CEROR, p. 91-111.
- CHAUVET Michel, 2018. *Encyclopédie des plantes alimentaires*, Paris, Belin.
- ERNOUT Alfred et MEILLET Antoine, 1994. *Dictionnaire étymologique de la langue latine : histoire des mots*, 4e éd., tirage augm. d'additions et de corr. nouvelles par Jacques André, Paris, Klincksieck.
- FÖGEN Thorsten, 2009. *Wissen, Kommunikation und Selbstdarstellung : zur Struktur und Charakteristik römischer Fachtexte der frühen Kaiserzeit*, München, C. H. Beck, vol. 134.
- FRIEDBERG Claudine, 1974. « Les processus classificatoires appliqués aux objets naturels et leur mise en évidence. Quelques principes méthodologiques », dans *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée*, 21, n° 10-12, 1974.
- FRUYT Michèle, 1993. « Les procédés de désignation dans les noms de plante en latin », dans *Les phytonymes grecs et latins*, Nice, Université de Nice-Sophia Antipolis.
- HARDY Gavin et TOTELIN Laurence, 2016. *Ancient botany*, Abingdon, Routledge.
- LE GUYADER Hervé, 2002. « Doit-on abandonner le concept d'espèces ? », dans *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 46, 2002, p. 51-64.
- MARTIN René, 1995. « "Ars an quid aliud ?" La conception varronienne de l'agriculture », dans *Revue des études latines*, 73, 1995, p. 80-91.
- MAZOYER Marcel et ROUDART Laurence, 2002. *Histoire des agricultures du monde. Du Néolithique à la crise contemporaine*, Paris, Éd. du Seuil.
- MORLON Pierre, 2010. « Blé », dans *Les mots de l'agronomie. Histoire et critique*, .
- NOÈ Eralda, 2002. *Il progetto di Columella : profilo sociale, economico, culturale*, Como, New press.
- PELLEGRIN Pierre, 1982. *La classification des animaux chez Aristote. Statut de la biologie et unité de l'aristotélisme*, Paris, Les Belles Lettres.
- RAWSON Elizabeth, 1978. « The Introduction of Logical Organisation in Roman Prose Literature », dans *PBSR*, 46, 1978, p. 12-34.
- RAYNAL-ROQUES Alice, 1994. *La botanique redécouverte*, Paris, Belin.
- REY Alain (éd.), 1998. *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- THÉOPHRASTE, 1988. *Recherches sur les plantes, tome I, livres I et II*, Suzanne AMIGUES (éd.), Paris, Les Belles Lettres, vol. 1/5.

- THÉOPHRASTE, 2003. *Recherches sur les plantes, tome IV, livres VII et VIII*, Suzanne Éditeur scientifique AMIGUES (éd.), Paris, Les Belles Lettres.
- THÉOPHRASTE, 2010. *Recherches sur les plantes. À l'origine de la botanique*, Suzanne AMIGUES (éd.), Paris, Belin.
- ZUCKER Arnaud, 2005. *Aristote et les classifications zoologiques*, Louvain-la-Neuve, Éd. Peeters.
- ZUCKER Arnaud, 2005. *Les classes zoologiques en Grèce ancienne : d'Homère (VIIIe s. av. J.-C.) à Élien (IIIe s. apr. J.-C.)*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.